

Réf: Dossier 263313

Avis de constitution

SOCIETE « BIACOM »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE APPOLO RUE 12, Lot 15,
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIACOM »

Objet : ENTREPRENARIAT FONCIER (Lotissement, Topographie, intermédiation foncière, Manutention); TOUTES AUTRES ACTIVITES LIEES AU FONCIERS ; BTP; COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

- et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE APPOLO RUE 12, Lot
15, Ilot 2

Dirigeant(s) M BIAGNE DJEBA SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12186 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79438/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

